

## CHRONOLOGIE DES ACTES

Date	Objet	Détails	Remarques
<p>Rappel :</p> <p>Il est important de rappeler le contexte de la mise en relation du promoteur Saidou KANE et de AEE POWER EPC. En effet, lors de la recherche de partenaires pour l'accompagner dans l'exécution du projet d'électrification rurale de localités au Sénégal, trois entreprises espagnoles évoluant dans le domaine de l'électrification avaient été identifiées, à savoir ELEKNOR, TSK et AEE POWER EPC. Les deux premières entreprises ont décliné l'offre qui leur a été faite par rapport à la répartition à savoir 60% pour la partie Sénégalaise et 40% pour la partie Espagnole. C'est ainsi que le choix a été porté sur AEE POWER EPC qui a accepté les conditions proposées par Mr. Saidou KANE.</p> <p>Le recours à une entreprise Espagnole se justifie simplement par le fait qu'une entreprise Sénégalaise ne peut bénéficier du crédit accordé par la CESCE.</p>			
22/12/2022	Contrat commercial	Signature contrat commercial entre ASER -AEE POWER EPC	
05/04/2023	Lettre N°0424 MFB du 05/04/2023	Mandat pour la structuration d'un financement pour l'électrification rurale dans les régions de Kaffrine, Kédougou, Tambacounda, Louga et Saint Louis	Le promoteur Saidou Kane, a pu convaincre les autorités sénégalaises de la nécessité d'accompagner le projet. C'est ainsi que le MFB a donné mandat à la banque SANTANDER de mener toutes les démarches auprès de l'Agence de Crédit à l'Export (CESCE) et du Ministère des Affaires Economiques du Royaume d'Espagne.
09/06/2023	Lettre N°003119/MFB/CAB/SP	Acquisition d'équipements pour l'électrification rurale dans les régions de Kaffrine, Kédougou, Louga, Saint Louis et Tambacounda	Le Ministre des Finances du Sénégal sollicite le soutien et l'accompagnement du Ministre de l'Energie du Commerce et du Tourisme de l'Espagne, pour faciliter la matérialisation et le financement du projet.
08/11/2023	Paiement acompte / Expert	Emission d'un chèque de FCFA 27.000.00	Acompte 30% sur honoraire Expert
15/11/2023	Réunion sur Teams	Participants : Saidou Kane, Fernando Jesus, José Angel Gonzalez	

		Discussion sur les modalités devant servir à l'élaboration d'une feuille route pour mieux définir les rôles et faciliter par la même occasion la communication entre les parties.	
16/11/2023	Projet de protocole d'entente	Envoi du projet de protocole d'entente à Fernando Pablo Jesus – José Angel Gonzalez : permettre AEE POWER SENEGAL d'avancer dans les démarches entreprises auprès des autorités du gouvernement du Sénégal, pour l'acceptation et la validation de l'offre de AEEPOWER.	
17/11/2023	Signature du Protocole d'entente du 16 Novembre 2023	AEE POWER EPC – AEE POWER SENEGAL S.A ont signé le protocole d'entente ayant pour objet de fournir le cadre, la portée des travaux, les modalités et les responsabilités des parties associées à leur travail sur le projet, tels qu'ils sont joints dans des renseignements plus détaillés sur le projet sur lesquels les parties se sont entendues	
25/11/2023	Réunion sur Teams	Discussions relatives à certains aspects de l'offre de AEE POWER EPC. Il s'agit de remplacer les poteaux métalliques prévus dans l'offre commerciale de AEE POWER EPC par des poteaux en béton armé fabriqués au Sénégal.	
25/11/2023	Projet « Engagement »	Envoyé à Fernando Pablo Jesus et José Angel Gonzalez. Il s'agit dans ce projet d'engagement résultant des discussions entre les parties :	
25/11/2023	Signature de l'engagement tripartite ( AEE POWER EPC- ASER-AEE POWER SENEGAL)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• AEE POWER EPC prend l'engagement irrévocable de maintenir les prix et les quantités contenus dans son offre et donne mandat à son mandataire prestataire AEEPOWER SENEGAL S.A., pour l'acquisition des poteaux électriques</li> </ul>	

		<p>en béton armé, pour l'exécution du projet d'électrification rurale dans les 928 localités au Sénégal.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AEE POWER SENEGAL S.A, en sa qualité de mandataire prestataire, accepte le mandat qui lui est confié.</li> </ul>	
29/11/2023	Réunion sur teams	Revue de l'offre de AEE POWER EPC – participants Fernando Pablo Jesus – José Angel Gonzalez-Saidou Kane – Mouhamadou Kane – Tidiane Seck	
29/11/2023	Envoi des Etats financiers certifiés de AEE POWER EPC	Constitution du dossier à soumettre à l'autorité contractante.	
29/11/2023	Analyse de l'offre technique	<p>Il ressort de l'analyse de l'offre technique que certains éléments requis par la constitution du dossier sont incomplets :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bordereau de prix avec récapitulatif et plus de détaille (en préparation par notre équipe technique)</li> <li>2. Liste des équipements ainsi comme les moyens humains prévus pour la réalisation des travaux (en préparation par notre équipe technique)</li> <li>3. Confirmation du nombre de localités constituant l'échantillon : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Il s'agit de 101 localités (25 dans la région de Kaffrine, 11 dans la région de Kédougou, 28 dans la région de Louga, 27 dans la région de Saint-Louis et 10 dans la région de Tambacounda). Voir ci-joint les pages extraites du dossier avec les listes détaillées.</li> </ol> </li> </ol>	

		<p>4. Description des "études et dimensionnement" à réaliser :</p> <p>a. Voir chapitre 9 "Etendue des Prestations", sections 9.2 et 9.3, du document avec la Méthode de Réalisation faisant partie du dossier technique (en attachement)</p> <p>5. Garanties des équipements :</p> <p>a. Voir document ci-joint avec tous les détails, faisant partie aussi du dossier technique</p>	
29/11/2023	Envoi complément d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histogramme personnel AEE POWER EPC</li> <li>- Organisation du travail sur site</li> <li>- Liste des principaux équipements</li> <li>- Bordereau des prix</li> <li>- Etat récapitulatif des coûts des fournitures et des services</li> </ul>	
03/12/2023	Rapport provisoire de l'Expert	L'expert a soulevé dans son rapport un certain nombre de points à clarifier	(voir note explicative du 04/12/2023 fourni par AEE POWER SENEGAL pour apporter des réponses aux questions de l'Expert, pour la mise en conformité de l'offre.
05/12/2023	Analyse bordereau des prix	L'analyse du bordereau des prix fait ressortir que les prix des principaux équipements à savoir les transformateurs, les disjoncteurs et les câbles sont très élevés par rapport à la norme. Il y a lieu de révisé le bordereau des prix à soumettre à l'autorité contractante.	

05/12/2023	Envoi Bordereau des prix	Le bordereau des prix révisés est adressé à l'ASER	
11/12/2023	Envoi des états financiers certifiés	Les états financiers certifiés des exercices comptables 2020 -2021- 2022 sont transmis au DG de l'ASER en complément du dossier.	
14/12/2023	Envoi du projet de contrat de prestations de services	Revue des termes du contrat de prestations de services entre AEE POWER EPC et AEE POWER SENEGAL S.A.	
17/12/2023	Communication du contrat commercial entre ASER – AEE POWER EPC	Prise en compte des termes du contrat commercial dans le contrat de prestations de services et fourniture de poteaux électriques.	
19/12/2023	Contrat de prestations de services et de fourniture de poteaux électriques	Proposition de AEE POWER EPC par rapport à certaines clauses du contrat relatives à la marge.	(voir mails échangés du 19/12/2023)
21/12/2023	Contrat de prestations de services et de fourniture de poteaux électriques	Proposition de AEE POWER SN par rapport aux modalités de paiement des décomptes et à la loi applicable en cas de différend.	voir mails échangés du 21/12/2023
21/12/2023	Projet de cautions – garanties	Transmission à l'ASER, pour approbation des modèles de lettre de garantie et caution à émettre par la SONAC, pour	
04/01/2024	Lettre No 24/007/CPM_NCS/sb	Transmission de la note de synthèse des recommandations formulées par l'Expert et invitations aux négociations	
05/01/2024	Lettre du 05/01/2024	AEE POWER EPC prend l'engagement de respecter toutes les recommandations émises par l'expert dans son rapport provisoire d'évaluation de l'offre spontanée.	
05/01/2024	Paiement 2 <sup>e</sup> acompte/ Expert	Saidou Kane a émis un chèque d'un montant de 36 millions à l'ordre de l'expert, pour le paiement de ses honoraires	Chèque ORABANK N°5684312 du 05/01/2024 de FCFA 36.000.000
09/01/2024	Projet de contrat de marché	Détermination des modalités de paiement de l'avance de démarrage et de l'avance sur dépenses engagées	(voir mails échangés le 09/01/2024)

09/01/2024	Projet de contrat de marché	Acceptation par AEE POWER EPC des conditions et modalités de paiement de l'avance de démarrage et de l'avance sur dépenses engagées.	
12/01/2024	Demande adressée à AEE POWER SENEGAL	Le Directeur Général de AEE POWER EPC demande à AEE POWER SENEGAL d'accélérer les démarches auprès de l'ASER pour la conclusion du contrat de marché. Car selon Mr. <i>Fernando</i> « la banque Santander a besoin du contrat de marché signé pour pouvoir clôturer le texte de la convention de crédit notamment les conditions de disposition du crédit ainsi comme le point de départ pour le remboursement du crédit (fin de la période de grâce) selon les conditions données par CESCE ».	
17/01/2024	Caution – garantie	L'autorité contractante demande à avoir une copie de l'agrément de la compagnie d'assurance chargée de la délivrance des cautions et garanties	L'agrément de la SONAC était valide jusqu'en fin 2023.
19/01/2024	Agrément SONAC	Fernando, nous informe que l'agrément de la SONAC est en cours de renouvellement pour l'exercice 2024.	
19/01/2024	Règlement solde tout compte – honoraires expert	Emission d'un chèque de FCFA 27.000.000 à l'ordre de l'expert par Saidou Kane.	Chèque Orabank N°5684315 du 19/01/2024 FCFA 27.000.000
24/01/2024	Lettre N°000395/MFB/DCMP/DCV/44	Transmission du rapport définitif dans le cadre de l'offre spontanée de AEE POWER. Sur la base des conclusions du rapport, la DCMP n'a pas d'objection au recours à la négociation directe avec l'opérateur AEE POWER.	
31/01/2024	Agrément SONAC	Transmission de l'agrément 2024 renouvelé	
05/02/2024	Projet de contrat de marché	Négociations des termes du contrat de marché – revue des clauses contractuelles par AEE POWER SENEGAL. L'autorité contractante demande de tenir compte des prix de références des équipements et de soumettre un bordereau des prix révisé.	

06/02/2024	Projet de contrat de marché	Le projet de contrat de marché est transmis à AEE POWER EPC ainsi que la liste de prix de référence.	AEE POWER EPC a accepté les conditions négociées par AEE POWER SENEGAL et formulé des commentaires sur les clauses CCAP 15.1 et CCAP 15.4. Il s'agit d'une demande de clarification sur le type de caution à fournir et les intérêts moratoires.
15/02/2024	Mise en conformité du projet de contrat et prise en compte des observations de la DCMP.	Divers échanges ont eu lieu entre la CPM et Mouhamadou Kane de AEE POWER SENEGAL, pour la mise en conformité du projet de marché et la prise en compte des observations de la DCMP	
16/02/2024	Bordereau des prix révisé	AEE POWER a révisé le bordereau des prix sur la base de la liste des prix de référence partagé par l'ASER.	
16/02/2024	Projet de contrat de marché	Le projet de contrat de marché est revu par AEE POWER SN puis transmis au DG de l'ASER	
			-
16/02/2024	Lettre N°24_081/CPM_NCS/sb	Transmission du projet contrat de marché à la DCMP pour avis et immatriculation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de présentation</li> <li>- Contrat de Crédit bénéficiant du support de la CESCE</li> <li>- Contrat de Crédit Commercial</li> <li>- Avis de non objection</li> <li>- Projet de contrat de marché</li> </ul>
21/02/2024	Demande de transmission des pièces administratives adressée à AEE POWER EPC par AEE POWER SENEGAL S.A pour compléter le dossier à transmettre à la DCMP.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de non faillite</li> <li>• ou une déclaration sur l'honneur attestant que le titulaire n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation de biens ou de faillite,</li> </ul>	-

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestations CSS, IPRES, inspection du Travail et c'est attestation délivrée par l'inspection du travail et la sécurité sociale</li> <li>• Attestation délivrée des services chargés de recouvrements fiscaux ou leurs équivalents dans son pays), c'est une sorte d'attestation prouvant que AEE POWER est en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.</li> </ul>	
22/02/2024	Transmission par AEE POWER EPC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation de non faillite</li> <li>- Attestation sécurité sociale</li> <li>- Attestation administration fiscale</li> </ul>	- Pièces administratives transmises le même jour à l'ASER.
23/02/2024	Signature du marché	Avis favorable DCMP – Approbation MFB	-
23/02/2024	Immatriculation du marché	Le contrat de marché T0296/24-DK	
27/02/2024	Lettre du 27/02/2024	Demande d'exonération des impôts, droits et taxes, prélèvements, redevances communautaires et de la TVA pour la réalisation du projet de livraison d'équipements et de réalisation de services pour l'électrification de localités au Sénégal, objet du marché N°T0296/24-DK	La demande a été initiée par Mr. Saidou Kane, Administrateur Général de AEE POWER SENEGAL, pour le compte du projet.
05/03/2024	Lettre N°000307/MFB/CAB/ CT MT	Le MFB donne une suite favorable à la demande d'exonération des impôts, droits et taxes, prélèvements, redevances communautaires et de la TVA et droits d'enregistrement.	
06/03/2024	Redevance ARCOP	Paiement de la redevance ARCOP par AEE POWER SENEGAL S.A	Quittance N°0023 du 06/03/2024 de FCFA 91.833.980.
06/03/2024	Enregistrement du marché T0296/24	Enregistrement du marché T0296/24-DK au centre des grandes entreprises	
20/03/2024	Ordre service	L'ordre de service de démarrage des travaux est notifié à AEE POWER EPC.	
21/03/2024	Procuration spéciale	Mandat est donné à Mouhamadou Kane – AEE POWER SENEGAL de représenter AEE POWER EPC	

		auprès de la SONAC, pour agir au nom et pour le compte AEE POWER EPC, pour le retrait des actes de cautionnement et de garantie.	
21/03/2024	Transmission à l'ASER	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantie de bonne exécution</li> <li>- Garantie d'avance de démarrage</li> <li>- Garantie d'avance au titre des dépenses engagées</li> <li>- Factures avance démarrage</li> <li>- Facture avance sur dépenses engagées</li> </ul>	
23/03/2024	Observations CPM sur les factures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La CPM de l'ASER formule quelques observations et recommandations :</li> <li>- Séparer la facture d'avance de démarrage et la facture d'avance sur dépenses engagées.</li> <li>- Pour la facture d'avance de démarrage l'accompagner de la caution d'avance et de la garantie de bonne exécution</li> <li>- Pour la facture d'avance sur dépenses engagées l'accompagner des preuves de la commande et des documents techniques.</li> </ul>	
25/03/2023	Transmission des factures d'avance de démarrage et d'avance sur dépenses engagées	AEE POWER SENEGAL s'est occupée des formalités de dépôt des factures d'avance de démarrage et d'avance sur dépenses engagées à la DODP, pour initier leurs paiements.	
12/04/2024	Transmission Factures avances Démarrage – AEE POWER SENEGAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les factures relatives à l'avance de démarrage à verser à AEE POWER SENEGAL sont transmises à AEE POWER EPC</li> </ul>	
16/04/2024	Accord de Crédit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature du certificat de conformité aux conditions suspensives par l'ASER</li> </ul>	
16/04/2024	Convocation d'une réunion Teams	A l'initiative de AEE POWER SENEGAL, une réunion entre les équipes de AEE POWER SENEGAL et AEE POWER EPC est convoquée afin de mettre en place	

		une stratégie de coordination des activités du projet.	
22/04/2024	Tenue de la réunion de coordination - Teams	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Antonio Cando, Operations Manager</li> <li>• Fernando Sanchez, Projet Manager</li> <li>• Raul Iturria, Tendering &amp; Engineering Manager</li> <li>• Mohamed Azzouzi, Engineering Head of Distribution Networks</li> <li>• Mouhamadou Kane – Project Manager</li> <li>• Cheikh Tidiane Seck</li> </ul>	Durant la réunion, il a été décidé de définir une liste prioritaire de localités à soumettre à ASER.
26/04/2024	Transmission de la liste des localités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste de Localités proposés pour les premières 6 mois d'exécution du projet.</li> <li>• Plan d'emplacement de ces localités au format .kmz</li> <li>• Bordereau de quantités lié à ces villages.</li> <li>• Planning au niveau macro de l'ensemble du projet.</li> </ul>	
03/06/2024	Convocation réunion	Afin de mieux préparer le démarrage du projet, AEE POWER SENEGAL a convoqué une réunion dont la date est fixée au 05/06/2024, pour mieux préparer la réunion de démarrage du projet prévu le 10 Juin 2024	
06/06/2024	Communication ordre du jour	Ordre du jour de la réunion préparatoire pour le démarrage du projet est communiqué à AEE POWER EPC:	

		<p>Ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Présentation des orateurs.</li><li>2. Situation actuelle du projet. Contrat signé, factures d'acompte envoyées. Etat du paiement de l'avance.</li><li>3. Liste des localités à électrifier.</li><li>4. Prochaines étapes :<ul style="list-style-type: none"><li>• Programme de visite et validation des points de connexions et itinéraires des lignes MT</li><li>• Topographie, proposition et approbation des études d'exécution (au fur et à mesure).</li><li>• Propositions et approbation des fournisseurs et spécifications des équipements à fournir.</li><li>• Clarification de la Procédure et circuit de validation des plans, études et fiches techniques, délai d'approbation.</li><li>• Entrée en vigueur des bons de commande des équipements.</li><li>• Fabrication et fourniture des équipements.</li><li>• Début des travaux de montage.</li></ul></li><li>5. Organisation, suivi et périodicité des rencontres entre acteurs : Fixer le timing</li></ol>	
--	--	--	--

		de réunion d'avancement et problèmes rencontrés	
10/06/2024	Siège AEE POWER SENEGAL S.A	<p>Tenue de la réunion préparatoire en présence</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Magloire Elogne, Directeur Regional Afrique de l'Ouest</li> <li>2. Fernando Sanchez, Directeur de Projet</li> <li>3. Hamadi Sabri, Expert Technique Réseaux de Distribution</li> <li>4. Saidou Kane- Administrateur Général</li> <li>5. Abdoul Karim Kane- Responsable Logistique</li> <li>6. Seydou Sagna- Directeur Technique</li> <li>7. Cheikh Tidiane Seck - Conseiller</li> <li>8. Sara Fokay- Responsable financier</li> <li>9. Malick Ngom – représentant ASER</li> </ol>	
11/06/2024	Paiement de l'avance de démarrage et de l'avance sur dépenses engagées	Confirmation du paiement de la somme de 56.000.000 Euros au titre de l'avance de démarrage et de l'avance sur dépenses engagées à AEE POWER EPC	
17/06/2024	Mail reçu de Fernando -	« En revanche, pour le traitement des deux autres factures, il est important de noter que le sous-contrat avec AEE Power Sénégal S.A. a été signé en décembre 2023, basé sur le bordereau de quantités et les prix unitaires de notre offre initiale (c'est-à-dire	

		<p><i>pour l'électrification de 947 villages). Cependant, le Contrat de Marché a été signé le 23 février 2024 pour l'électrification de 1600 villages. Par conséquent, le Contrat de Marché comporte des quantités et des prix unitaires différents, malgré l'augmentation significative du nombre de villages (de 947 à 1600), sans changement du montant total du marché (140 millions d'euros).</i></p> <p><i>Ainsi, il est nécessaire de signer un avenant au sous-contrat afin de refléter la nouvelle réalité financière du Contrat de Marché. Les prix unitaires, plus élevés dans le sous-contrat que dans le Contrat de Marché, en faveur d'une société appelée AEE Power Sénégal, qui n'est pas affiliée au Groupe AEE Power, pourraient faire l'objet d'une demande de responsabilité contre les administrateurs, c'est-à-dire José et moi-même"</i></p>	
17/06/2024	Réponse au Mail reçu de Fernando par M. Kane	<p><i>Excusez-moi pour cette réponse tardive à votre mail, comme je vous l'ai dit je suis en déplacement hors du Sénégal avec un accès limité à ma messagerie.</i></p> <p><i>À ce jour le seul paiement à prioriser est celui lié au paiement de l'avance de démarrage qui est contractuel. En effet, AEE POWER EPC a accepté en connaissance de cause les conditions du marché sans exiger au préalable la révision des clauses du marché encore moins exiger la signature</i></p>	

		<p><i>d'un avenant tenant compte de votre contrat commercial initial, sachant que le montant du marché n'a pas varié.</i></p> <p><i>Ainsi l'Etat du Sénégal vous avez fait verser une avance de démarrage et une avance sur dépenses engagées que AEE POWER a bien encaissé, pourtant elle aurait pu décliner sachant que les conditions du contrat commercial ne sont pas tenues en considération</i></p> <p><i>En définitive nous invitons au respect du contrat qui nous lie.</i></p> <p><i>La signature d'un avenant au contrat dépendra de la signature d'un avenant au contrat de marché entre l'ASER et AEE POWER.</i></p>	
21/06/2024	Signification – Réalisation de tous contrats	Une signification de réalisation de tous contrats a été notifié à l'Administrateur Général de AEE POWER SENEGAL, par exploit de l'huissier de justice Me Malick Seye Fall.	Le motif invoqué est la perte de confiance. <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Constat d'irrégularité dans la constitution de AEE POWER SENEGAL</i></li> <li>- <i>Allégations de paiement d'impôts, taxes et d'honoraires d'expert contraires à la réalité.</i></li> </ul>
25/06/2024	Saisine de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique ( ARCOP)	Dénonciation de la résiliation de tous contrats	
03/07/2024	Le Comité de Règlement des Différends	Vu le niveau d'implication de AEE POWER SENEGAL dans le processus de contractualisation et des travaux qui lui	

		<p>sont confiés dans l'exécution du marché 60%. CRD a pris à titre conservatoire la suspension provisoire de la résiliation des contrats en attendant d'entendre toutes les parties.</p>	
15/07/2024	Convocation d'une réunion de concertation par l'ARCOP	<p>L'ARCOP a convié toutes les parties à une réunion de concertation en vue de trouver une solution à l'amiable au contentieux.</p>	<p>Présence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère des Finances et du Budget</li> <li>- Ministère l'Energie, du Pétrole et des Mines</li> <li>- DG DCMF</li> <li>- DG ARCOP</li> <li>- DG Banque SANTANDER</li> <li>- DG AEE POWER SENEGAL</li> <li>- Représentants ASER</li> </ul> <p>Toutes les parties étaient présentes à la réunion à l'exception de AEE POWER EPC qui a décliné l'invitation au motif que l'ARCOP n'est pas compétente pour connaître de cette affaire qui est purement privée.</p>
25/07/2024	Note de synthèse de la réunion de concertation	<p>A l'issue de la réunion de concertation et après recueilli les avis de toutes les parties présentes à la réunion, l'ARCOP a formulé un certain nombre de recommandations à l'ASER pour trouver une solution définitive afin de sauver le projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préciser par un avenant les activités détaillées devant être effectuées par chaque entreprise</li> <li>- Evaluer de manière exhaustives et conformément au contrat liant les deux parties, les coûts des prestations devant être accomplies par chaque partie</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonner à la banque SANTANDER d'honorer directement les factures validées et certifiées conformes par l'ASER de chacune des entreprises.</li> </ul>
02/08/2024	Réunion dans les locaux de l'ASER	DG ASER et son équipe reçoivent l'Administrateur Général de AEE POWER SENEGAL accompagné du Directeur de Projet et des Conseils juridiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durant la réunion, prenant la parole l'administrateur général de AEE POWER SENEGAL a expliqué en détail tout le processus ayant abouti à la conclusion du marché T0296/24-DK. Par ailleurs, il a alerté le DG de l'ASER de mener des investigations par rapport à la validité des garanties bancaires, mais également l'utilisation de l'avance de démarrage versée à AEE POWER EPC.</li> <li>- A la suite de cette rencontre tous les documents relatifs à la conclusion du marché ont été transmis au DG pour lui permettre de mieux prendre connaissance du dossier.</li> </ul>
27/08/2024	Signature d'un protocole d'accord	Le DG de l'ASER a signé un protocole d'accord portant renégociation des termes du contrat de marché avec le Président de AEE POWER EPC à l'exclusion de AEE	-

		POWER SENEGAL S.A qui est l'initiateur du projet.	
29/08/2024	Saisine de l'ARCOP par AEE POWER SENEGAL	Pour violation des termes du contrat et des dispositions de l'article 83 du code des marchés publics.	-